

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 1^{er} avril 2025 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93), Immeuble Européen – 7^{ème} étage – salle G – 1 Promenade Jean Rostand – 93000 BOBIGNY

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **SAINT-DENIS (93)**

6 rue Genin

Cadastré section BJ n° 57

LOT N° 22 : **UN APPARTEMENT de 31,16 m²** au 1^{er} étage du bâtiment A, 2^{ème} porte face et droite comprenant: entrée sur salon et coin cuisine, une chambre, salle d'eau avec WC.

Les lieux sont inoccupés.

LOT N° 2 : **UNE CAVE** au sous-sol du bâtiment A, 2^{ème} porte à droite dans le couloir.

Cette vente a lieu à la requête du **Syndicat des Copropriétaires du 6 Rue Genin à SAINT DENIS (93200)** représenté par la SELAR BLEROT & Associés, Administrateur provisoire, suivant Ordonnance en date du 8 Août 2021, transférant à celle-ci les missions précédemment confiées à Maître Philippe BLEROT, Administrateur Judiciaire, demeurant 26 Chemin de la Madeleine, 93000 BOBIGNY, nommé à cette fonction suivant Ordonnance rendue par le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY en date du 3 Février 2022, conformément à l'article 29-1 de la loi du 10 Juillet 1965, ayant pour Avocat Me Jean-Claude GUIBERE, Avocat au Barreau de la Seine St Denis.

MISE À PRIX : 10.000 € (DIX MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATIONS : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 20 février 2025, par l'Avocat poursuivant, Signé Me Jean-Claude GUIBERE.

S'ADRESSER POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS

- ▶ À Maître **Jean-Claude GUIBERE** Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 34 rue de Bourgogne (93000) BOBIGNY, **TEL 01.48.969.969** **Courriel:** cabinet.guibere@guibere.com dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente
- ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (RG 24/10017)
- ▶ Sur les lieux pour visiter, le **jeudi 20 mars 2025 de 15h00 à 15h30**
- ▶ Sur INTERNET: www.vench.fr